

FLASH INFO SECURITE ALIMENTAIRE

Dépôt légal # 04-08-337

Publication No 2,
Septembre 2004

ISSN:

Deuxième quinzaine du mois de septembre 2004

A. DISPONIBILITE ALIMENTAIRE

1. Activités Agricoles dans les régions

Artibonite

Le département de l'Artibonite, particulièrement la ville des Gonaïves et les localités avoisinantes, a connu le samedi 18 septembre 2004 l'une des inondations les plus meurtrières de son existence. Le bilan est catastrophique et s'alourdit au fur et à mesure que les recherches se poursuivent. Une équipe formée de cadres de la FAO et de la CNSA s'est rendue sur place les jeudi 23 et vendredi 24 septembre 2004 pour une première évaluation des dégâts.

Au niveau de la Vallée de l'Artibonite, le riz aurait dû être en phase végétative pour certaines régions, et en stade de récolte pour d'autres. Mais Les pluies apportées par Ivan avaient déjà provoqué des inondations dans la Vallée de l'Artibonite surtout à Bocozele, Pont Sondé, Grande Saline.

Toutes les plantations de la plaine des Gonaïves ont été dévastées par la Tempête Tropicale Jeanne au moment où les agriculteurs s'apprêtaient pour la récolte du mois d'octobre prochain. Cette plaine faisait déjà face, avant les inondations successives, à une situation de sécheresse causée par la vétusté des pompes d'irrigation. Aussi, la période de soudure entamée depuis le mois de juillet, qui devait normalement durer quatre mois va être prolongée de cinq mois supplémentaires (nov 04-avril 05). Ce qui donnerait au total neuf mois de soudure, juillet 2004-avril 2005, en cas d'une bonne récolte de la campagne de novembre.

A Marmelade, zone d'exécution du projet FAO/MARNDR et FACN, alors que le haricot était en fleur et que la culture du chou allait bon train, après le passage du cyclone Ivan, la plaine avait été inondée et toutes les plantations et le bétail emportés.

Nord Ouest

Les plantations ont été ravagées à Port de Paix, à Bassin Bleu, à Chansolme. Même scénario qu'aux Gonaïves : il va y avoir une période de soudure très longue. Il n'y aura pas de récolte en novembre ni en décembre. La prochaine campagne est fixée au

mois de mars. Donc, jusqu'à la récolte soit juillet 2005 à Port de Paix et Bassin Bleu et août 2005 à Chansolme, la population de ces zones aura besoin de secours alimentaires.

Nord

Tout le bétail a été emporté à Pilate. La campagne agricole (culture du riz) de septembre peut très bien être annulée. La récolte de riz de janvier 2005 pourrait être compromise.

Nord Est

Dans le Nord Est, au niveau des plaines alluviales de Ferrié, et de Fort Liberté, on plante le riz. Au niveau des piedmonts, c'est la culture des légumes (choux, tomate). Le haricot est en phase végétative dans les mornes. Les pluies diluviennes accompagnant la tempête Jeanne ont endommagé les plantations et provoqué des pertes de récoltes.

Sud

Dans le Sud on se prépare à la plantation du haricot d'hiver dans les plaines, le haricot et le maïs des mornes sont en phase végétative. Cependant, le cyclone Ivan a endommagé des plantations de la plaine des Cayes et a emporté du matériel de pêche et des têtes de bétail.

Sud Est

Dans le Sud-est, le maïs et le haricot sont en phase végétative dans les mornes. Les plaines irriguées elles, avaient enregistré des dégâts considérables suite aux inondations du 23 mai. La mission de Coopération espagnole finance la réhabilitation des systèmes d'irrigation des plaines de Bassin Caïman et de Cotes de Fer. De son côté, le passage du cyclone Ivan a causé beaucoup de dégâts aux embarcations de pêche de Jacmel, de Belle Anse et de Marigot. Certaines plantations des plaines côtières de Cayes Jacmel, de Marigot et de Jacmel ont également subi des dégâts.

Ce document a été réalisé avec l'appui de la FAO, notamment dans le cadre de l'initiative inter-institutions SICIIV. Son contenu relève cependant, de la seule responsabilité de la CNSA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de la FAO.



CNSA • 7, Delmas 99, B.P. 1717 PAP Haïti

Tél.: (509) 257-3055, 257-6333, 257-2633
email: publication@cnsahaiti.org
Site Web: www.cnsahaiti.com

2. Disponibilité en Intrants Agricoles

Les fournisseurs locaux

Les prix des fournisseurs locaux varient d'une semaine à l'autre. A titre indicatif nous vous donnons les informations recueillies sur la disponibilité de certains produits dans le tableau ci-après.

Tab.1 : Prix des intrants par Fournisseur

PRODUITS	FOURNISSEURS	PRIX	
		unités	\$ US
Semences maïs	SOGSEP	T.M	919
Semences haricot noir	SOGSEP	T.M	1892
Semences sorgho M50009	SOGSEP	T.M	919
Engrais 12/12/20	SOGSEP	Sac 50 kg	16.21
	DARBOUCO	**	17.21
Engrais 16/10/20	SOGSEP	**	16.91
Tomate Napoli	DARBOUCO	kg	57.25
Carotte Chantenay	DARBOUCO	**	19.08
Oignon	DARBOUCO	**	71.56
Poivron	**	**	57.25
Betterave	**	**	14.31
Radis	**	**	9.54

Source CNSA, d'après Darbouco et SOGSEP

Le programme d'urgences agricoles de la FAO

Un total de 69 tonnes de haricot, de 6 tonnes de sorgho et de 15 tonnes de maïs est déjà distribué par le projet TCP/HAI/2905. Ce projet est financé par le Programme

de Coopération Technique de la FAO et est exécuté par la FAO et le MARNDR en vue de venir en aide aux communautés et populations vulnérables d'Haïti.

Tab.2: Distribution des semences de cultures vivrières par région (10 septembre 2004)

Régions	T.M. Haricot	T.M. Sorgho	T.M. Maïs
Sud	12.5		4.8
Nord	5	0.3975	0.9
Plateau central	29.4	3.503	6
Nord-Ouest	15.2	1.5	2
Sud-est	6.9		0.8
Nord-Est		0.6	0.5
Total	69	6	15

Source: FAO

Il reste à distribuer 21.6 tonnes de haricot, 5.6 tonnes de sorgho et 3 tonnes de maïs dans différentes régions du pays. Les semences de haricot seront distribuées pour les plantations de novembre-décembre 2004.

B. ACCESSIBILITE AUX ALIMENTS

1. Indicateurs globaux

Deux indicateurs influençant la sécurité alimentaire des ménages ont été retenus pour cette quinzaine : le taux de change du dollar par rapport à la gourde et le coût du transport.

Le dollar US s'apprécie

Le dollar s'apprécie régulièrement par rapport à la gourde (voir figure 1). Cette appréciation se fait à un rythme lent et fait craindre des taux plus élevés qui influenceront la sécurité alimentaire des ménages. Les taux respectifs pour la première et deuxième semaine de septembre 2004 sont de 36.1759 et 36.6158.

Les prix du carburant sont révisés à la hausse

A partir du 10 septembre tous les prix des produits pétroliers ont connu une certaine hausse à la pompe. Le diesel, carburant le plus utilisé pour le transport en commun et les marchandises, a connu la plus forte hausse, 10.77%.



Source: CNSA d'après BRH

Tab.3: Evolution des prix du carburant

Produits	Prix 01-09-04	Prix 10-09-04	Variation en %
Kerosene	66	70	6.06
Diesel	65	72	10.77
Gazol 91	104	113	8.65
Gazol 95	108	117	8.33

Source: Nouvelliste # 36 998 du lundi 13 septembre 2004

2. Prix (en gourdes) de certains produits alimentaires sur différents marchés (Sources utilisées : USAID / HAP)

Le groupe des produits importés

Tab.4: Riz, des prix en baisse sauf pour les Cayes

Marché	Aug-04	1 q Sept 04	Variation
Cap haïtien	82.00	72.00	-12.20%
Gonaïves	90.00	90.00	0.00%
Port de paix	87.50	75.00	-14.29%
Ouanaminth	90.00	85.00	-5.56%
Port au Prince	70.00	70.00	0.00%
Jacmel	73.50	72.00	-2.04%
Cayes	78.33	85.20	8.77%
Jeremie	91.00	90.50	-0.55%
Hinche	84.00	70.00	-16.67%

Tab. 5: Maïs, variation des prix sur les marchés

Marché	Aug-04	1 q Sept 04	Variation
Cap haïtien	75	66	-12.00%
Gonaïves	81	72	-11.11%
Port de paix	80	80	0.00%
Ouanaminth	102.5	107.5	4.88%
Port au Prince	55	55	0.00%
Jacmel	78	90	15.38%
Cayes	62.50	67.50	8.00%
Jeremie	46.25	49.00	5.95%
Hinche	78.75	66.50	-15.56%

Tab.6: Pois, Stabilisation des prix , sauf aux Gonaïves, Jérémie et Hinche

	Marché	Aug-04	1 Q Sept 04	Variation
Pois Pinto	Cap haïtien	90.00	90	0.00%
	Gonaïves	110.00	150	36.36%
	Port de paix	50.00	50	0.00%
	Ouanaminth	114.38	115	0.55%
	Port au Prince	117.50		
	Jacmel			
	Cayes	100.00	100.00	0.00%
	Jeremie	90.25	85.00	-5.82%
	Hinche	97.50	102.50	5.13%

Tab. 7: Huile, Stabilisation et baisse sur tout le territoire sauf à Jérémie et Jacmel

	Marché	Aug-04	1 Q Sept 04	Variation
Huile	Cap haïtien	200.00	187.50	-6.25%
	Gonaïves	200.00	200.00	0.00%
	Port de paix	210.00	210.00	0.00%
	Ouanaminth	200.00	200.00	0.00%
	Port au Prince	188.33	185.00	-1.77%
	Jacmel	212.50	225.00	5.88%
	Cayes	200.00	180.00	-10.00%
	Jeremie	201.25	220.00	9.32%
	Hinche	205.00	200.00	-2.44%

Tab.8: Sucre, Prix à la baisse sauf à Ouanaminthe, Port-au-Prince et Port de Paix.

	Marché	Aug-04	1 q Sept 04	Variation
Sucre	Cap haïtien	66.00	54.00	-18.18%
	Gonaïves	70.00	65.00	-7.14%
	Port de paix	71.63	75.00	4.71%
	Ouanaminth	96.25	105.00	9.09%
	Port au Prince	56.25	60.00	6.67%
	Jacmel	72.00	0.00	0.00%
	Cayes	67.50	65.00	-3.70%
	Jeremie	86.75	82.50	-4.90%
	Hinche	78.75	80.00	1.59%

Le groupe des produits Locaux

Tab. 9: Riz, Très forte baisse aux Gonaïves, Cayes, Hinche mais hausse à jacmel

	Marché	Aug-04	1 q Sept 04	Variation
Prix Riz Lakay	Cap haïtien	150.00	150.00	0.00%
	Gonaïves	120.00	90.00	-25.00%
	Port de paix	78.75	70.00	-11.11%
	Ouanaminth	69.75	71.75	2.87%
	Port au Prince	0.00	0.00	0.00%
	Jacmel	150.00	210.00	40.00%
	Cayes	90.00	60.00	-33.33%
	Jeremie	75.25	62.50	-16.94%
	Hinche	168.00	119.00	-29.17%

Tab.10: Maïs, Prix à la baisse partout sauf à Port-au-Prince, Gonaïves et Port-de-Paix

	Marché	Aug-04	1 q Sept 04	Variation
Maïs Lakay	Cap haïtien	49.50	48.00	-3.03%
	Gonaïves	50.63	60.00	18.52%
	Port de paix	50.00	80.00	60.00%
	Ouanaminth	65.00	27.50	-57.69%
	Port au Prince	52.50	55.00	4.76%
	Jacmel	40.33	30.00	-25.62%
	Cayes	30.00	30.00	0.00%
	Jeremie	25.13	24.50	-2.49%
	Hinche	56.00	35.00	-37.50%

Tab.11: Haricot, Variation sur certains marchés et stabilité sur d'autres

	Marché	Aug-04	1 Q Sept 04	Variation
Haricot Noir	Cap haïtien	100.50	92.00	-8.46%
	Gonaïves	99.25	78.00	-21.41%
	Port de paix	120.00	120.00	0.00%
	Ouanaminth	115.00	105.00	-8.70%
	Port au Prince	95.00	95.00	0.00%
	Jacmel	99.50	108.00	8.54%
	Cayes	93.75	97.50	4.00%
	Jeremie	98.50	100.00	1.52%
	Hinche	88.17	105.00	19.09%
Haricot Rouge	Cap haïtien	150.00	150.00	0.00%
	Gonaïves	100.00	100.00	0.00%
	Port de paix	123.75	122.50	-1.01%
	Ouanaminth	107.50	105.00	-2.33%
	Port au Prince	130.38	122.50	-6.04%
	Jacmel	122.35	147.00	20.15%
	Cayes	126.67	135.00	6.58%
	Jeremie	88.00	95.00	7.95%
	Hinche	86.67	105.00	21.15%

3. Accès physique

Le passage du cyclone Jeanne sur l'Artibonite, le Nord-ouest, le Centre, le Nord, et le Nord Est a considérablement endommagé les pistes agricoles et les routes principales d'où des complications pour la circulation hommes et produits.

C. VARIATIONS CLIMATIQUES ET CONSEQUENCES SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

Mapou, fin de la phase humanitaire

Dans le cadre du suivi du dossier post-catastrophe, plusieurs institutions dont l'OCHA, la DPC, le PAM, l'UNICEF et la CNSA ont tenu une mission d'évaluation du 26 au 28 août 2004. Cette mission avait pour objectif principal de rencontrer les différents intervenants des agences humanitaires sur place depuis le sinistre des 23 et 24 mai 2004. C'était aussi une occasion pour évaluer l'état de l'insécurité alimentaire.

Les agences de l'ONU et les ONG intervenant dans la zone ont officiellement clôturé la **période d'urgence**. En d'autres termes, les interventions de réhabilitation devraient maintenant s'amplifier et se systématiser. Il faut penser maintenant à la relocalisation des populations déplacées et remise de toutes les infrastructures.

Le cyclone Ivan

Les zones affectées par le passage d'Ivan sont situées dans les départements du Sud, de la Grand'Anse, de l'Artibonite, du Sud-Est et à un degré moindre dans le Plateau Central.

Tab.12: Zones affectées par département

Département	Zones Affectées
Sud	Cayes, Torbeck, Camp-Perrin, Saint-jean, Aquin, Saint-Louis, Ile-à-vache, les Anglais, Maniche, Chantal, Arniquet, Roche-à-Bateau, Côteaux.
Grand'Anse	Dame-Marie, Abricot, Jérémie, Bonbon, Irois Moron, Pestel, Chambellan.
Aribonite	Gonaïves, Pont-Sondé, Grande Saline, Dubuisson, Bocozel.
Sud-est	Jacmel, Cayes-Jacmel, Belle-Anse, Peredo, Baintet, Marigot.
Centre	Boucan-Carré, Lanou (Bas Plateau Central)

Source: CNSA d'après DPC, CRS, CRH, MSF-B

Les Pertes en Vies Humaines et en Habitats

En terme de pertes en vies humaines, le département du sud est le plus affecté alors que la Grand'Anse occupe la première place en terme de pertes en habitats.

Tab.13: Pertes en Vies Humaines et en Habitats par Département

Département	Pertes en vies Humaines			Pertes en Habitats	
	# de morts	# de sinistrés	# de personnes affectées	Maisons Détruites	Maisons Endommagées
Sud	2	460	3921	34	82
Grand'Anse	0	850	270 familles	104	170
Aribonite	1	180	ND	47	133
Sud-est	0	680	915	36	100
Centre	0	101	ND	8	6
Total	3	2271	4836 et 270 familles	229	491

Sources : PNUD/DPC (11/09/004), Système National de Gestion des Risques et des Désastres (13/09/004)

Les dommages enregistrés

Nous ne disposons pas d'évaluation quantitative en terme de longueur de routes endommagées et de coût financier des dommages. Nous présentons dans le tableau 14 les informations qualitatives.

Tab. 14: Dommages enregistrés

Département	Dommages
Sud	Système de télécommunication affecté, Système d'irrigation de Dubreuil endommagé, Routes endommagées.
Grand'Anse	Routes endommagées, Destruction d'un réservoir d'eau, Conduites d'eau endommagées
Aribonite	Effondrement du Wharf SEDREN, Deux (2) bateaux endommagés
Sud-Est	Wharf touristique de Jacmel endommagé, Routes et Plages endommagées
Centre	Plusieurs tronçons de routes ravинées

Source: Système National de Gestion des Risques et des Désastres, 13-09-04

Les Actions de Secours dans les Départements

Tab.15: Actions d'urgence

Institution	Type d'Appui
Gouvernement	Coordination exécutive par le biais des Délégations départementales
CRS	Assistance en nourriture et Moyens de transport
PSF-CI	Don de médicaments et Moyen de transport
Terre des Hommes	Moyens de transport, Ressources humaines, Appui technique
World Vision	Carburants et Ressources humaines
World Concern /ACCLAM	Moyens de transport et Ressources humaines
MINUSTAH	Moyens de transport (terrestre et aérien), Personnel de la MINUSTAH et de la CIVPOL
La Presse	Mobilisation et Motivation
CRH	Ressources humaines, matérielles et logistiques
ONA	Véhicule
MSPP	Moyens de transport, Kits d'intervention de premiers soins
AQUA.SUD	Eau potable
PNUD/DPC-HAI/03/002	Coordination technique et secrétariat (Cayes)

Source : PNUD/DPC (11/09/004)

Le Cyclone Jeanne

Après les inondations de mai dernier qui ont causé des dégâts considérables dans quatre départements du pays (Ouest, Sud-est, Sud et Centre) à présent c'est au tour des départements de l'Artibonite et du Nord-ouest de connaître des intempéries.

Suite au passage du cyclone Jeanne, d'énormes pertes en vies humaines ont été enregistrées dans ces deux départements (plus d'un millier de morts, autant de

disparus, on parle actuellement de plus de morts rien qu'aux Gonaïves), la totalité de la population des Gonaïves est affectée, la plupart des infrastructures endommagées (systèmes d'irrigation, écoles, hôpitaux, etc.).

Situation sanitaire

Elle est catastrophique, -rues sales et exhalant des odeurs pestilentielle ; dépôts de marchandises inondées de boue-. Certaines rues sont encore inondées. Les inondations ont emportées latrines et fosses d'aisance ce qui complique encore la situation sanitaire. Un grand lac s'est ainsi constitué depuis la Savane Désolée créant un foyer d'infestation à l'entrée de la ville. Le va et vient permanent entre la ville et les zones avoisinantes augmente les risques épidémiques.

Situation alimentaire

Actuellement il n'y a aucun marché de nourriture, aucun dépôt de nourriture dans la ville. Les gens s'en remettent à l'aide alimentaire des secours d'urgence et de leurs familles vivant à Port au prince et dans la Vallée de l'Artibonite. L'eau potable constitue un casse tête car l'eau apportée par des camions-citernes ou distribuée par les institutions d'aide alimentaire, est jusqu'à présent en quantité insuffisante.

Situation agricole

Les dégâts causés à l'Agriculture sont inimaginables mais non encore évalués de façon précise. Tout le périmètre de la Plaine des Gonaïves soit 10.500 hectares est dévasté. Les 39 électropompes desservant la Plaine de l'ODPG sont endommagées. Tous les systèmes d'irrigation de Dubédou, de Bassin, de l'ODPG, de Labranle, de Passereine, de Bayonais sont ensablés. Le pire, s'est que la saison de haricot d'hiver au niveau de la Plaine devrait commencer à partir du mois d'Octobre.

Dans le Nord-Ouest, la situation est également alarmante :

- 1122 hectares de terre cultivables ensablés ;
- 20 systèmes d'irrigation endommagés ou emportés ;
- Des milliers de volailles et de têtes de bétails disparus.

D'une manière générale, il existe à présent aux Gonaïves et dans les zones avoisinantes ainsi qu'à Port de Paix une situation d'indisponibilité de terres arables, de semences et de moyens de production ne permettant pas une reprise rapide des activités agricoles. Cet état de fait va certainement augmenter la vulnérabilité des ménages pouvant les placer dans une situation d'insécurité alimentaire. L'aide humanitaire est donc indispensable pendant un certain laps de temps dans les communes victimes de ces dernières intempéries.